

Lu pour vous – N° 6

Notes de lecture proposées par le secrétariat général du COR, dans un format synthétique et selon une approche pédagogique, pour mettre en avant différents travaux d'analyse, en France et à l'étranger, sur la question des retraites et du vieillissement.

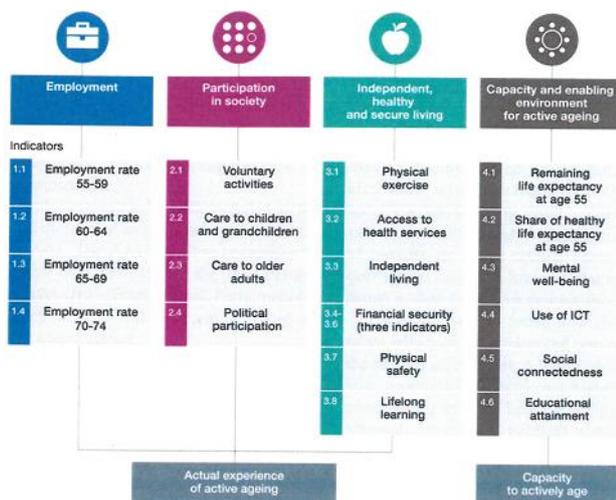
Ces notes de lecture mensuelles ([disponibles sur le site du COR](#)) n'engagent pas le Conseil.

► Measuring active and healthy ageing in Europe

Asghar Zaidi et alii

[Journal of European Social Policy](#)

Cet article présente un indicateur composite, l'indice de vieillissement actif («AAI»), qui vise à évaluer le vieillissement actif par un prisme plus large que le simple niveau d'emploi des seniors (participation à la société, santé, environnement favorable au vieillissement actif, etc. - voir le schéma ci-dessous).



Les principales constatations sont que la Suède est au sommet du classement des pays, suivie par le Danemark, le Royaume-Uni, la Finlande, les Pays-Bas et l'Irlande (la France est 9^e). Les quatre pays du sud de l'Europe (Italie, Portugal, Espagne et Malte) sont dans la moyenne. La

Grèce et de nombreux pays d'Europe centrale sont en bas du classement, suggérant des potentiels encore inexploités de vieillissement actif et en bonne santé chez les personnes âgées et un besoin d'efforts politiques plus importants en ce sens.

L'étude sera présentée dans le cadre du prochain colloque du COR du 30 novembre 2017 sur le thème « [Emploi des seniors et vieillissement actif en Europe](#) » à la Maison de la Chimie (Paris 7).

► Do Women Still Spend Most of Their Lives Married?

Alicia H. Munnell et alii

[CRR Issue in brief N°17-14](#)

Historiquement, les femmes étaient mariées pendant la très grande majorité de leur vie adulte et l'évaluation de leur situation se faisait au niveau des ménages plutôt que des femmes séparément.

En analysant quatre cohortes de naissance allant de 1931 à 1959, les auteurs constatent que la part de la vie adulte correspondant à des années de mariage est passée d'environ 70 % à 50 % pour les femmes.

Les auteurs avancent trois raisons :

- moins de femmes se marient ;
- lorsqu'elles se marient, elles le font de plus en plus tard ;
- enfin plus de femmes divorcent.

Ainsi, comme cela est fait systématiquement dans les [rapports annuels](#) du COR, la situation des femmes à la retraite mérite d'être appréhendée séparément de celle des hommes, en distinguant les femmes retraitées en couple et les femmes retraitées seules, selon qu'elles sont veuves, divorcées ou célibataires.

► Incidence of social security contributions: evidence from France

Antoine Bozio et alii

[PSE working paper](#)

Lorsque les cotisations sociales patronales augmentent, l'effet immédiat est une augmentation du coût du travail et la hausse des cotisations est supportée par l'employeur.

Pour autant, cette charge peut être progressivement transférée vers les salariés ; c'est le cas si l'élasticité de la demande de travail aux coûts est plus forte que celle de l'offre de travail aux salaires et si une augmentation des cotisations patronales, dès lors qu'elle est perçue comme entraînant des gains différés pour les salariés, est assimilable à une hausse salariale et entraîne une hausse de l'offre de travail.

Les auteurs analysent trois épisodes d'augmentation des cotisations patronales au-delà du plafond de la sécurité sociale :

- le déplafonnement des cotisations « maladie » ;
- le déplafonnement des cotisations « famille » ;
- et l'augmentation des cotisations ARRCO au-delà du plafond.

Il ressort que si les hausses de cotisation des deux premières réformes n'ont pas été reportées intégralement sur les salaires nets des salariés au-dessous du plafond (ce qui n'exclut pas un report sur les salariés en dessous du plafond – question non traitée dans

l'étude), la hausse des cotisations employeur ARRCO a été rapidement et complètement transférée sur les salaires nets.

Pour les auteurs, c'est le lien étroit établi par les salariés entre la hausse des cotisations patronales et les bénéficiaires supplémentaires en termes de retraite qui expliquerait ce transfert rapide et intégral.

Ce résultat viendrait confirmer l'idée que le partage employeurs/salariés des cotisations retraite, qui joue un grand rôle dans le débat public et la négociation sociale, est largement conventionnel - voir [Pour une clarification de la contributivité de la protection sociale](#) résumé dans le [lu pour vous n°5](#) ainsi que [les actes du dernier colloque du COR sur le financement du système de retraite français](#). L'effort de financement des retraites serait alors supporté par les salariés eux-mêmes, indépendamment de la distinction juridique entre cotisation à la charge de l'employeur et cotisation à la charge du salarié.

► Perspectives économiques mondiales en septembre 2017 : poursuite des signaux encourageants

Jean-Baptiste Bernard et alii

[Trésor-Eco n°205](#)

Après deux années de ralentissement, l'activité mondiale accélérerait en 2017 pour atteindre +3,6 %, portée par les économies avancées et émergentes, et continuerait au même rythme en 2018.

Aux États-Unis, la croissance devrait augmenter en 2017, grâce au rebond de l'investissement privé, puis en 2018, sous l'hypothèse de la mise en place d'un stimulus budgétaire. Au Japon, l'activité accélérerait fortement en 2017, portée par le rétablissement de la demande privée, puis

ralentirait en 2018. Au Royaume-Uni, la croissance diminuerait, pénalisée par les premiers effets négatifs du référendum sur le Brexit.

La reprise se poursuivrait à un rythme soutenu en zone euro. L'investissement privé resterait dynamique, bénéficiant du maintien du soutien monétaire de la BCE et de l'amélioration des conditions de financement, et l'accélération de la demande mondiale soutiendrait les exportations, malgré l'appréciation récente de l'euro. Parmi les grands pays de la zone euro, la croissance augmenterait en Allemagne et en Italie et resterait dynamique bien qu'en diminution en Espagne.

Dans les économies émergentes, les perspectives économiques sont contrastées. La Russie et le Brésil sortent progressivement de récession et l'Inde continue de connaître une croissance très dynamique. En revanche, l'activité en Chine ralentirait sensiblement dès 2018 et le rebond observé depuis fin 2016 en Turquie resterait passager.

Ce scénario est exposé à de multiples aléas : orientations politiques aux États-Unis ; modalités et effets du Brexit ; ampleur du ralentissement attendu en Chine ; risques financiers en lien notamment avec le niveau élevé des cours boursiers aux États-Unis. Enfin, la croissance du commerce mondial pourrait être plus forte qu'anticipée si le dynamisme observé depuis fin 2016 se poursuivait.

► L'articulation des temps parental et professionnel au sein des couples

Karine Briard

[DARES analyse n°058](#)

Parmi les parents biactifs de jeunes enfants, six sur dix travaillent tous les deux en journée, du lundi au vendredi. Une faible durée d'activité et des horaires asynchrones, qu'ils soient choisis ou subis, permettent aux parents de disposer de davantage de temps auprès de leur(s) enfant(s). Aussi, bien que les horaires décalés soient plus souvent alternants et moins flexibles que des horaires ordinaires, ils favorisent la garde parentale.

Du lundi au vendredi, entre 8h et 19h, les parents d'un enfant de moins de 3 ans qui travaillent accordent en moyenne 70 % de leur temps disponible à sa garde et jusqu'à 80 % si la mère travaille tôt en matinée ou de nuit. Les mères passent en moyenne plus de temps avec leur enfant, y consacrant les trois-quarts de leur temps disponible contre moins de 60 % pour les pères.

Cependant, les pères assurent la majorité du temps de garde parentale dans trois couples biactifs sur dix. C'est le cas quand ils ont une faible durée de travail hebdomadaire, travaillent à domicile ou ont des horaires décalés ou alternants. Ils consacrent alors en moyenne 2h40 par jour aux enfants, ce qui reste inférieur d'une heure dix au temps accordé par les mères lorsqu'elles assurent majoritairement la garde.

À propos du Conseil d'orientation des retraites

Créé en mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, associant notamment les partenaires sociaux, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

Sur l'ensemble des questions de retraite (équilibre financier, montant des pensions, redistribution, etc.), le COR élabore les éléments d'un diagnostic partagé.

Ces notes de lecture ont été préparées par le secrétariat général du COR, sous la direction de M. Pierre-Louis Bras, président du COR.